

Admission en section internationale à l'école élémentaire

Session 2020 pour les réseaux d'écoles de Valbonne-Mougins et Nice Cœur de ville

LES SECTIONS INTERNATIONALES

Réseau	Réunion d'information	Langues	Ecoles
Nice Cœur de ville	Vendredi 13 décembre 2019 à 17 heures Ecole Ronchèse Rue Spitalieri, Nice	Arabe	Auber, Nice
		Chinois	Thérèse Roméo 2, Nice
		Italien	Thérèse Roméo 1, Nice
		Portugais	Auber, Nice
		Russe	Ronchèse, Nice
Valbonne - Mougins	Lundi 16 décembre 2019 à 18 heures Centre International de Valbonne, 190 rue F. Mistral	Allemand	Sartoux, Valbonne
		Anglais	Sartoux, Valbonne
		Anglais	Trois Collines, Mougins
		Italien	Garbejaire, Valbonne

1. INSCRIPTION AU TEST

- **Dates** : les inscriptions s'effectuent sur le site de la DSDEN 06 en cliquant sur le lien suivant : <https://bv.ac-nice.fr/isi1d/famille/>

L'application sera ouverte du 13 décembre 2019 au 11 février 2020 à 23 heures.

Document à scanner et **joindre OBLIGATOIREMENT** pour les candidats aux tests du **réseau Valbonne – Mougins** : un **justificatif de domicile récent** (taxe d'habitation ou facture de gaz, d'électricité, d'eau).

- **Conditions** : les tests sont mis en place pour les élèves entrant au CP. Les autres niveaux de l'école élémentaire (CE1, CE2, CM1, CM2) sont ouverts en fonction des places disponibles. N.B. Un candidat ne peut pas se présenter au test 2 années consécutives sauf s'il a été admis sur liste complémentaire l'année précédente mais n'a pas été recruté faute de place.
- **Suivi des inscriptions au test** : suite à votre inscription, vous recevrez 3 **courriels** pour :
 - accuser **réception** du dossier d'inscription (dès l'inscription terminée)
 - notifier que le **dossier est complet** (après vérification de l'ensemble des éléments)
 - **convoquer** votre enfant au test (à partir du 6 mars).

N.B. une fois le formulaire d'inscription saisi, il n'est pas possible de le modifier.

En cas de difficulté, envoyer un courriel à isi1d@ac-nice.fr

2. NATURE DES TESTS

Tous les candidats convoqués passent les mêmes tests :

- une épreuve en français
- une épreuve en langue de section

3. DATES ET LIEUX DES TESTS

- Date : **Mercredi 25 mars 2020**
- Lieux :
 - Réseau Valbonne-Mougins
Anglais : Ecole élémentaire Sartoux, 160 Chemin de la Bouillide, 06560 Valbonne
Allemand : Ecole élémentaire Sartoux, 160 Chemin de la Bouillide, 06560 Valbonne
Italien : Ecole élémentaire Garbejaire, 126 Avenue Georges Pompidou, 06560 Valbonne
 - Réseau Nice Cœur de ville
Arabe, Chinois, Italien, Portugais et Russe : Ecole Thérèse Roméo 1, 54 Rue Dabray, 06000 Nice

N.B. envoi des convocations à partir du 6 mars 2020. L'horaire exact et les convocations vous seront envoyés **par courriel uniquement**.

4. REGLES D'AFFECTATION

A l'issue des tests, les élèves ayant obtenu une note suffisante sont classés.

Pour les candidats au test anglais, l'affectation tient compte des vœux de la famille et du rang d'admission.

La liste des élèves admis et les propositions d'affectation sont ensuite soumises à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale pour approbation et affectation définitive. Les candidats non affectés sont ensuite placés sur liste complémentaire. Une liste complémentaire est établie pour chaque école.

N.B. Toutes les informations étant transmises par courriel (suivi et validation du dossier d'inscription et convocation au test, résultat du test et suivi des affectations), les familles sont invitées à consulter régulièrement leur boîte de réception de messagerie électronique.

ATTENTION : lorsque vous établissez vos choix, pensez à prévoir toutes les contraintes qui s'imposent à vous (transport scolaire, obligations professionnelles, organisation personnelle) car l'affectation arrêtée par l'Inspecteur d'académie est définitive.

A- Recrutement en sections internationales – VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

- Ecole élémentaire Sartoux : sections internationales anglophone et germanophone
- Ecole élémentaire Garbejaire : section internationale italienne

Pour l'année scolaire 2020-2021, le recrutement est organisé pour les niveaux où des places sont disponibles (surveiller la mise à jour sur le site internet de l'école).

- Site internet de l'école élémentaire Sartoux :
<https://ecole.ac-nice.fr/valbonne/elemsartoux/blog/category/recrutement/>
- Site internet de l'école élémentaire Garbejaire :
<https://ecole.ac-nice.fr/valbonne/elemgarbejaire/blog/category/si/>

Il est ouvert aux candidats suivants :

- **les enfants résidant à Valbonne Sophia-Antipolis.**

- **les enfants résidant « hors commune » de Valbonne Sophia-Antipolis avec accord »**

Liste actuelle des communes ayant un accord avec Valbonne : Antibes, Bar-sur-Loup, Biot, Cagnes-sur-mer, Cannes, Châteauneuf, Gourdon, La Colle-sur-Loup, La Roquette-sur-Siagne, Le Cannet, Le Rouret, Mandelieu, Mouans-Sartoux, Mougins, Opio, Roquefort-les-pins, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Laurent-du-Var, Speracedes, Tourettes sur Loup, Vallauris, Villeneuve-Loubet.

Pour les enfants n'ayant pas encore d'adresse dans la région en janvier 2020, joindre un courrier explicatif dans l'attente de fournir un justificatif de domicile (A l'issue du test, si votre enfant est admis en section internationale et si vous n'habitez pas Valbonne Sophia Antipolis, son inscription en section internationale sera subordonnée à la signature de la convention entre la commune de votre habitation et Valbonne Sophia Antipolis).

N.B. Inscription après admission et affectation

Les candidats admis et affectés devront suivre les modalités d'inscription indiquées lors de la réception des résultats pour rendre leur inscription définitive.

Concernant les regroupements de fratries, lorsqu'un enfant est admis en section internationale à l'école élémentaire Sartoux ou à l'école élémentaire Garbejaire, la scolarisation de ses frères et sœurs dans la même école (avec demande de dérogation) **sera subordonnée à la capacité d'accueil.**

Important pour les enfants domiciliés « hors commune de Valbonne Sophia-Antipolis » :

- **activités périscolaires :** la tarification de certaines activités peut être majorée pour les enfants domiciliés hors commune de Valbonne Sophia-Antipolis.

- **accueil de loisirs des vacances :** les enfants résidant à Valbonne Sophia-Antipolis sont prioritaires, pour les enfants domiciliés hors commune de Valbonne Sophia-Antipolis les admissions seront subordonnées à la capacité d'accueil.

B- Recrutement en section internationale – MOUGINS

- **Ecole primaire Trois Collines** : section internationale anglophone

Pour l'année scolaire 2020-2021, le recrutement est organisé pour :

- Les niveaux où des places sont disponibles (surveiller la mise à jour sur le site internet de l'école) : <https://ecole.ac-nice.fr/val-siagne/ecole3collines/section-internationale/>
- Les enfants habitant Mougins ou une commune avec laquelle Mougins a un accord de dérogation.

Liste actuelle des communes ayant un accord avec Mougins : Auribeau sur Siagne, Antibes, Biot, Cagnes sur Mer, Cannes, Châteauneuf, Grasse, La Roquette sur Siagne, Le Cannet, Mandelieu, Mouans Sartoux, Opio, Pégomas, Peymeinade, Valbonne, Vallauris, Villeneuve-Loubet

Si vous habitez une commune ne figurant pas dans la liste, pour pouvoir présenter votre enfant au test, vous devez contacter la mairie de votre domicile et demander un accord de principe de dérogation.

Cet accord devra se concrétiser par un envoi de courriel de la Mairie de résidence au service Affaires Scolaires de la Ville de Mougins à l'adresse : cde-trans@villedemougins.com

Si vous n'avez pas d'adresse dans la région en janvier 2020, vous pouvez joindre un courrier expliquant votre situation en attendant de pouvoir joindre le justificatif de domicile.

A l'issue du test, si votre enfant est admis en section internationale et si vous n'habitez pas Mougins, son inscription en section internationale sera subordonnée à la signature de la convention entre la commune de votre habitation et Mougins.

N.B. Inscription après admission et affectation

Les candidats admis et affectés devront suivre les modalités d'inscription indiquées lors de la réception des résultats pour rendre leur inscription définitive.

Lorsqu'un enfant est admis en section internationale à l'école des Trois Collines, en élémentaire comme en maternelle le rapprochement de fratrie n'est possible que dans la limite des places disponibles (priorité est donnée aux enfants relevant du secteur de l'école ou habitant Mougins).

C – Recrutement en sections internationales – NICE CŒUR DE VILLE

Pour l'année scolaire 2020-2021, le recrutement est organisé pour les élèves des écoles de Nice en section internationale pour tous les niveaux de l'école élémentaire :

- Langue arabe : **Ecole Auber**
- Langue chinoise : **Ecole Thérèse Roméo 2**
- Langue italienne : **Ecole Thérèse Roméo 1**
- Langue portugaise : **Ecole Auber**
- Langue russe : **Ecole Ronchèse**

L'inscription au test peut se faire directement à l'école. Dans ce cas, les familles peuvent prendre rendez-vous avec les directeurs des écoles du Cœur de ville de Nice :

- Ecole Auber (Arabe littéral, Portugais) : 04 93 88 52 44
- Ecole Thérèse Roméo 2 (Chinois) : 04 97 03 82 46
- Ecole Thérèse Roméo 1 (Italien) : 04 97 03 82 41
- Ecole Ronchèse (Russe) : 04 92 47 89 40

N.B. Inscription après admission et affectation

Les candidats admis et affectés devront suivre les modalités d'inscription indiquées lors de la réception des résultats pour rendre leur inscription définitive.

Les familles des candidats ayant réussi aux tests devront **prendre contact directement avec l'école de section internationale concernée pour inscription définitive** (pas de demande de dérogation à effectuer si l'élève est inscrit dans une école de Nice pour l'année scolaire 2019-2020).

Concernant les **regroupements de fratries**, lorsqu'un enfant est admis en section internationale dans une école du Cœur de ville de Nice, la scolarisation de ses frères et sœurs dans la même école ou dans la maternelle du secteur **sera subordonnée à la capacité d'accueil** : la famille devra pour cela déposer une demande de dérogation pour cette école.

5. RESULTATS

► **A partir du 8 avril 2020** : Les résultats d'admission et d'affectation sont transmis aux familles **par courriel uniquement**.

► Du 8 avril au 25 mai 2020 : Les familles des candidats admis se connectent sur l'application internet, saisissent leur numéro de dossier et valident leur décision (acceptent l'affectation ou non). **Le refus de l'affectation vaut le renoncement à l'admission en section internationale. L'absence de réponse sera considérée également comme un renoncement.**

► A partir du 4 juin 2020 : Les élèves sur liste complémentaire sont contactés par la Direction des Services de l'Education Nationale (DSDEN) par courriel ou par téléphone en fonction des places libérées. De même, en l'absence de réponse, les élèves seront considérés comme refusant l'affectation.

N.B. Toutes les informations étant transmises par courriel (suivi et validation du dossier d'inscription et convocation au test, résultat du test et suivi des affectations), les familles sont invitées à consulter et vérifier régulièrement leur boîte de réception de messagerie électronique.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site internet de la DSDEN 06 :

<http://www2.ac-nice.fr/DSDEN06/pid30544/dsden-des-alpes-maritimes.html>

Dans le bandeau Direction des services départementaux : cliquer sur « **Elèves et parents** »
puis cliquer sur « **Examens scolaires** »

ou

envoyer un courriel à isi1d@ac-nice.fr